

M.Serge Letchimy  
Député de la Martinique

Vendredi 12 janvier 2018

A

M.Athanase JEANNE-ROSE  
Président de la CACEM

Objet : TCSP

Monsieur le Président,

Ce courrier se veut avant tout réaliste, hors de toute querelle politique paralysante. Je m'adresse non seulement au Président de la CACEM, mais à tous les maires de la Communauté d'Agglomération du Centre, à tous les élus de la Martinique, à la population martiniquaise, parce que nous sommes tous concernés.

La question est de savoir comment et pourquoi le TCSP ne peut pas fonctionner en l'état actuel, comment et pourquoi nous allons droit vers une catastrophe politique, économique et j'ose le dire ... humaine ?

Tout d'abord, techniquement et administrativement, le travail avait été fait, par les précédentes mandatures, entre autre, la libération des emprises, la réalisation des travaux lourds, l'organisation des trajets, le choix du matériel, l'acquisition du matériel, l'obtention des financements, ...

Deux points essentiels demeuraient :

1. Finaliser l'entente avec les taxis collectifs à partir

- d'une négociation sur leur indemnisation, leur droit à une retraite décente, sur la base du minimum vieillesse pour les plus âgés voulant arrêter leur activité, afin d'éviter qu'ils ne partent sans le rachat de leurs droits, et qu'ils ne perçoivent au final que 50 à 60 euros de retraite par mois, ce qui humainement est inacceptable.

Par exemple pour ré-organisation du transport dans l'agglomération, cela avait coûté, en dehors des indemnisations, plus de 10 millions d'euros (5 millions payés par l'ex-Conseil Régional, et 5 millions d'euros payés par le RSI).

- D'autre part, le tarif des « taxicos » qui devrait s'adapter à leur nouveau trajet, puisqu'il avait été prévu lors des négociations, que dès le jour du lancement effectif du TCSP, toute pénétration des « taxiscos » à la gare de la Pointe Simon serait interdite, ceux-ci s'arrêtant à Mahaut ou Carrère
- Quel serait alors le tarif appliqué tenant compte de la perte sur le trajet entre le point d'arrivée et la Pointe Simon, pour les taxis collectifs ?

2. Tenir compte de l'équilibre financier et calculer le prix du billet à partir du

- Niveau optimum d'exploitation de la ligne en harmonisation avec Mozaik et le transport maritime
- De la recette versement transport (aucune décision d'augmentation ou de diminution n'a été prise)
- De la contribution publique européenne pendant trois ans, déjà inscrite dans les fonds européens
- De la contribution de la CTM au transport public

Face à cette situation qui a fait appel à des fonds publics locaux et européens, nous ridiculisant au passage, au regard d'un article de presse condamnant cette stupide démagogie déjà localement si souvent décriée, nous voilà précipités vers un gouffre par l'annonce de la date imminente de début de fonctionnement du TCSP, tant attendu

Les élus de la Cacem, la ville de Fort-de-France, Schoelcher, le Lamentin et Saint-Joseph, seraient-ils prêts à commettre l'erreur d'un démarrage raté ? En prendraient-ils la responsabilité sans demander des preuves d'études irréfutables à partir des deux points obligatoires cités plus haut, pour le démarrage du TCSP ? A quel moment ces points, indemnisation et tarifs ont-ils été abordés ?

Il est à parier qu'à la fin, le silence des instances nationales et européennes, qui pour l'instant nous observent, se transformera en sanctions financières. Faudrait-il nous rappeler cette phrase de Pierre Alier : « les meilleurs spécialistes des *affaires* martiniquaises, sont les Martiniquais eux-mêmes... » ... Attendons-nous la reprise en main par « l'Etat-Providence » du fonctionnement de cet outil ? Quelle femme, quel homme de progrès peut accepter un tel scénario ?

Je suis cependant certain que le Président et les élus de la CACEM resteront vigilants et attentifs face à cette promesse de lancement imminent, en tenant compte de toutes les critères obligatoires liés à ce lancement. Je fais confiance à leur sens profond de l'humain qui doit nous lier et nous unir même dans des situations qui, au départ, nous opposaient, mais qui, dans l'intérêt général, appellent à la raison, au-delà des querelles qui pourraient au final, coûter cher à la Martinique.

En l'attente, Monsieur le Président, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

---

Serge LETCHIMY

